

N°1856

du 16  
mai  
2025



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

## ACTIVITÉS ILLICITES LIÉES À LA CRIMINALITÉ MARITIME

18 recommandations pour le Togo, après une étude dans 6 pays côtiers **P.4**

## AGROMÉTÉO

Un démarrage précoce de la saison agricole dans la grande zone climatique nord **P.3**

## ENRÉGISTREMENT BIOMÉTRIQUE DES PERSONNES PHYSIQUES

Le grand Lomé concerné à partir de ce mois de Mai **P.6**

# SUR LA DETTE DES PAYS AFRICAINS

## La conférence de Lomé demande à Faure G. de porter la question de la dette africaine auprès des partenaires institutionnels internationaux **P.3**

• Un front uni face aux créanciers lors des négociations sur la dette recommandé

### EN PLUS...

#### COOPÉRATION

**ACTION HUMANITAIRE DEPUIS L'EURE EN FRANCE**  
Un repas dansant avec tombola pour l'école de Djémékey à Kovié

#### SOCIÉTÉ

**ENFANTS VIVANT AVEC UN HANDICAP**  
Le quotidien souvent invisible des parents

#### SÉCURITÉ

**LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES**  
Renforcée par de nouvelles sanctions

#### AFRIQUE

**CRISES LIÉES À L'EAU**  
La vie de 190 millions d'enfants est menacée

Les trois jours de débats sur la dette des pays africains à Lomé, organisés par la Commission de l'Union africaine sous le thème : " L'Agenda africain de gestion de la dette publique : restaurer et préserver la viabilité de la dette ", se sont achevés en milieu de cette semaine avec une déclaration de Lomé qui a réaffirmé la volonté des gouvernements africains à mettre en œuvre au niveau national, continental et international toutes les mesures susceptibles de contribuer à la résolution effective de la crise de la dette actuelle. Les délégués à la conférence de Lomé ont aussi souhaité une réforme de l'architecture financière mondiale, pour un allègement adéquat et opportun de la dette, indispensable à la restauration et à la préservation de la viabilité de la dette...



Faure Gnassingbé et Claver Gatété, Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA)

## Mégas Kozoooh

Pour en faire plus et avoir la possibilité de gagner 200% de bonus et des smartphones

yas.tg

#Alèz



250F | +100F  
**250Mo** | **375Mo**  
**\*909\*250#** 1jour

## CONCERT

## Calebasse Club, du Slam aux musiques actuelles à l'Ift

Ce samedi 17 Mai 2025 aura lieu un spectacle à couper le souffle. A la suite d'une résidence artistique, le slameur togolo-malien Djamilé Mama Gao fera une représentation des plus parfaites afin de servir au public un concert inédit. Ce sera à l'Institut français du Togo le samedi 15 mai 2025 à partir de 19 h00.

Ce spectacle est un croisement entre le slam énergique de Djamilé Mama Gao et un éventail de musiques actuelles. Dans un univers où les frontières musicales s'estompent, le slameur utilise la langue "Baatongbé", qu'il a imaginée pour relier les peuples du Bénin, et crée un pont entre le Nord et le Sud du pays. Ses textes, à la fois rythmés et scandés, se mêlent aux influences d'une musique qui oscille entre sonorités traditionnelles, Afropop, disco-funk et rock, formant un ensemble sonore aussi fluide qu'inventif.

Le dispositif musical, repensé à partir de matériaux recyclés, est au



cœur de cette démarche artistique. Qu'ils soient récupérés, transformés, customisés, ou réutilisés, les instruments bruts et organiques de ses musiciens, alliés à des rythmes dynamiques, amplifient le message d'humanité, d'ancrage, d'apparte-



nances, de bien-être et d'écologie portées par le spectacle.

Hybride comme Djamilé Mama Gao (togolais et malien par ascendance), ce projet se situe à la croisée des chemins entre slam, musiques actuelles, quêtes futuristes et

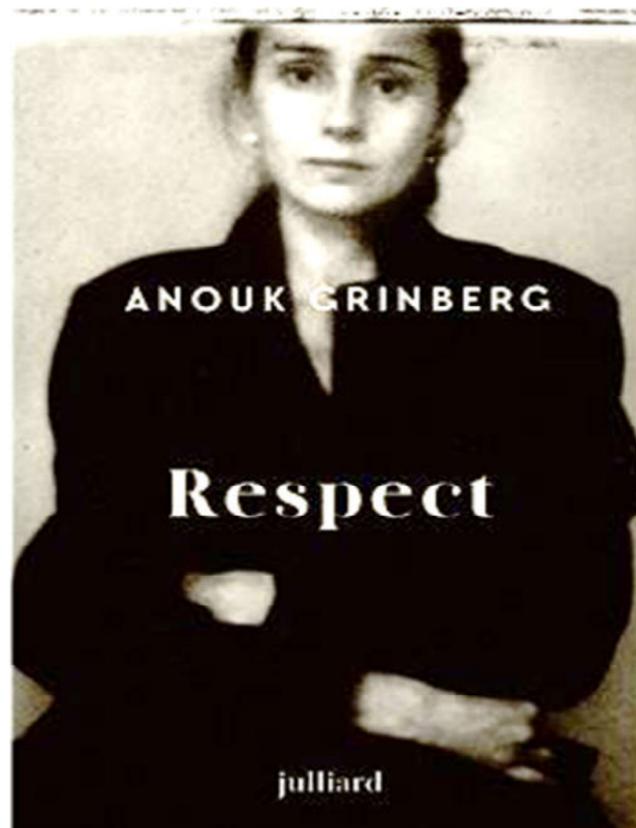
engagement environnemental.

Une proposition où l'expérimentation sonore et la réflexion sur l'avenir social, humain, naturel et mondial créent une expérience à la fois sensorielle et engagée.

## LIVRE

## " Respect ",

Anouk Grinberg brise le silence sur les violences sexuelles subies depuis son enfance et l'omerta du milieu du cinéma



Paru le 03 avril 2025 aux éditions Julliard en 144 pages, "RESPECT" le livre de l'actrice et comédienne Anouk Grinberg fait déjà l'unanimité.

Anouk Grinberg, née le 20 mars 1963 à Uccle (Belgique), est une actrice française, également peintre et écrivaine. Elle tourne dès l'âge de 13 ans et se fait connaître du grand public grâce à son rôle dans "Merci la vie" de Bertrand Blier (prix SACD Suzanne Bianchetti, prix Arletty 1991[9], prix Michel-Simon 1990, nomination aux Césars). Elle a été pendant plusieurs années la compagne de ce dernier (Bertrand Blier), qu'elle accuse publiquement d'emprise en avril 2025, avec qui elle a eu un fils, Léonard né en 1993. Depuis janvier 2003, elle partage la vie du mathématicien Michel Broué, qu'elle a épousé en 2016. Dans l'affaire Depardieu accusé de violences sexuelles par plusieurs actrices, Anouk Grinberg affirme que "tous ceux qui ont travaillé avec Depardieu savent qu'il agresse les femmes." Elle lui demande de ne pas "continuer le crime par le déni" et appelle à briser le silence.

Elle a donc brisé le silence dans son livre "Respect" dont le résumé est le suivant : "Ça dure quelques minutes pour l'homme et une vie entière pour la femme." A. G.

La comédienne évoque son parcours marqué par les violences subies dans

son enfance, une relation d'emprise et le silence du milieu cinématographique.

Elle questionne la célébration d'un art qui, sous couvert de subversion, perpétue la domination des femmes."

Pour ceux qui ont déjà lu ce livre poignant qui interpelle plus d'un, l'un d'eux écrit : "Dans une écriture écorchée vive, incisive, Anouk Grinberg témoigne, relate, et révèle enfin après des années de souffrance ce cauchemar absolu qu'elle a vécu, depuis l'âge de 7 ans, son premier viol."

Comment ne pas être émue face à ses mots (maux...) qui tentent de témoigner ici de l'horreur, des crimes, de l'inceste, et de l'impunité de tous ces crimes, sans parler du déni et de l'omerta.

Extrait du livre : "toute ma vie, je lutterai contre ces images. Le sexe est une atrocité. Le lien entre l'amour et le sexe est rompu"

Ce livre m'a vraiment bouleversée, ses combats, au quotidien encore aujourd'hui, et pour tout le reste de sa vie. Son courage. Sa manière d'écrire, dans une langue tranchante et authentique.

J'ai redécouvert cette artiste lors de l'émission La Grande Librairie où elle y était invitée. Quelle femme ! Quel parcours de vie !

Je me suis ruée pour acheter son livre et je ne le regrette pas !"

## DIVERS

## 22 ans après, elle tient sa revanche !

## Aux Oscars 2025, Halle Berry a embrassé Adrien Brody devant sa compagne sans le consentement du meilleur acteur primé

Ce dimanche 2 mars s'est tenue à la 97e cérémonie des Oscars. Une soirée durant laquelle Halle Berry a embrassé Adrien Brody, sans son consentement. L'occasion pour l'actrice de prendre sa revanche 22 ans plus tard et de faire taire les rumeurs.

Deux jours après les César, le dimanche 2 mars, à Los Angeles, s'est tenue la 97ème cérémonie des Oscars. Une édition durant laquelle le film français Emilia Pérez a remporté deux trophées dont celui de la meilleure actrice dans un second rôle pour Zoe Saldana. Lors de cette prestigieuse soirée, l'Oscar de la meilleure actrice a été remis à Mickey Madison pour son rôle dans le film Anora et Adrien

Brody, a, lui, été sacré, meilleur acteur avec The Brutalist, vingt-deux ans, après avoir gagné une première fois cette récompense pour Le Pianiste. Les téléspectateurs ont d'ailleurs pu revivre une séquence presque identique des Oscars 2003.

Alors qu'Adrien Brody était en train de donner quelques interviews sur le tapis rouge, Halle Berry, s'est dirigée vers l'acteur et sa compagne, Georgina Chapman et s'est alors adressée à la partenaire de la star : "Je suis désolée, Georgina, mais je dois le faire". L'interprète de Catwoman s'est alors jetée au cou de son confrère pour lui donner un baiser digne d'une comédie romantique. "Cela fait 21 ans que j'attends de le voir sur un tapis rouge et de



lui faire un !", a ensuite affirmé l'actrice. Et pour cause, sur la scène des Oscars en 2003, Adrien Brody avait embrassé fougueusement

Halle Berry, après avoir remporté son premier Oscar. Une jolie revanche.

Avec lemonde.fr

## NÉCROLOGIE

## Le Pape François est mort à l'âge de 88 ans (suite et fin)

## Le pape

... François approfondit ses réformes et ses orientations sociales et spirituelles :

- Il convoque deux synodes sur la famille (2014-2015), qui débouchent sur l'exhortation Amoris Laetitia (2016). Celle-ci ouvre la voie à un discernement pastoral pour l'accès à la communion des divorcés remariés, ce qui provoque tensions et critiques au sein de l'Église.

- Il multiplie les prises de parole sur les migrants, l'écologie (Laudato Si', 2015), la pauvreté, les abus sexuels dans l'Église (avec des mesures de plus en plus fermes à partir de 2018), et sur les dangers du cléricalisme.

- Il initie en 2021 un processus inédit : le Synode sur la synodalité, vaste consultation mondiale du peuple catholique, pour repenser la

gouvernance de l'Église.

François se heurte régulièrement à une opposition interne, notamment dans les milieux conservateurs. Certains remettent en cause ses positions jugées trop "progressistes", voire floues doctrinalement.

Il reste cependant inébranlable : il réforme la Curie, limite les mandats dans les dicastères, lutte contre les scandales financiers du Vatican, et nomme des cardinaux issus des périphéries du monde.

En octobre 2023, la première session du Synode sur la synodalité se tient à Rome avec une nouveauté historique : des laïcs - y compris des femmes - y participent et votent. Une révolution dans la forme, même si les décisions doctrinales restent prudentes.

En 2024, malgré ses problèmes de santé croissants, François



continue d'exercer son ministère avec ténacité. Il multiplie les gestes de proximité : rencontres avec les pauvres, les jeunes, les prisonniers.

Le pape François s'est imposé comme un leader mondial respecté - même en dehors des cercles religieux.

Son pontificat est celui : de la miséricorde, du dialogue entre les religions et du réveil d'une Église hum-

ble, inquiète pour la planète et les exclus.

Et malgré les résistances, il a profondément changé le ton, le visage, et l'agenda de l'Église catholique.

Le Pape François est mort le lundi 21 avril 2025, à l'âge de 88 ans, au Vatican. Il a été enterré à la basilique Sainte-Marie-Majeure à Rome, le samedi 26 avril 2025.

Directeur de la Publication  
**Hugue Eric JOHNSON**

Directeur de la Rédaction  
**Jean AFOLABI**

Rédaction  
**Sylvestre D. Hervé AGBODAN**  
**Maurille AFERI**  
**Pater LATE**  
**Kossiwa TCHAMDJA**  
**Koffi SOUZA**  
**Alan LAWSON**  
**Abel DJOBO**

Service photographie  
**Roland OGOUNDE**

Dessin-Caricature  
**LAWSON Laté**

Graphisme  
**Guillaume BOGLA**



Bi-hebdomadaire togolais  
d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression  
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

# SUR LA DETTE DES PAYS AFRICAINS

## La conférence de Lomé demande à Faure G. de porter la question de la dette africaine auprès des partenaires institutionnels internationaux

### \* Un front uni face aux créanciers lors des négociations sur la dette recommandé

Les trois jours de débats sur la dette des pays africains à Lomé, organisés par la Commission de l'Union africaine sous le thème : « L'Agenda africain de gestion de la dette publique : restaurer et préserver la viabilité de la dette », se sont achevés en milieu de cette semaine avec une déclaration de Lomé qui a réaffirmé la volonté des gouvernements africains à mettre en œuvre au niveau national, continental et international toutes les mesures susceptibles de contribuer à la résolution effective de la crise de la dette actuelle. Les délégués à la conférence de Lomé ont aussi souhaité une réforme de l'architecture financière mondiale, pour un allègement adéquat et opportun de la dette, indispensable à la restauration et à la préservation de la viabilité de la dette.

Eric J.

Il a été indiqué que chaque pays devra faire des efforts, pour assainir le cadre macroéconomique et parvenir à la consolidation budgétaire, mais aussi que les institutions financières régionales qui doivent aussi faire un effort pour accompagner les pays en mobilisant davantage des ressources concessionnelles qui pèsent moins sur les États. Les participants de la Conférence de Lomé se sont alignés sur les propositions du Président du Conseil Faure Gnassingbé qui souhaitait une gestion commune continentale de la dette africaine.

A en croire le dirigeant togolais, les pays africains devraient développer, sur la question de la dette, une ambition collective qui met la priorité sur la souveraineté, la solidarité et la stabilité régionale. Pour lui, c'est aux Africains, de définir ensemble une doctrine partagée sur la dette, qui leur permette de parler d'une seule voix dans les enceintes internationales, pouvant contribuer à la réforme de l'architecture financière mondiale. « Nous nous engageons à adopter une position africaine commune sur



la dette sous l'égide de l'Union africaine, afin d'en faire une stratégie de négociation et de présenter un front uni face aux créanciers et autres parties prenantes lors des négociations et discussions relatives à l'annulation de la dette du continent, à sa restructuration et aux autres engagements de financement de la dette continentale », lit-on dans la déclaration.

Pour ce faire, il est demandé au Président du Conseil du Togo de porter la voix de la Conférence de Lomé sur la dette africaine, appuyé par l'Union africaine, sur le plan continental et de proposer donc des mécanismes innovants au niveau international pour permettre à l'Afrique tout entière de pouvoir se retrouver dans de meilleures conditions. « La conférence a demandé à Son Excellence, M. Faure

Essozimma GNASSINGBE, Président du Conseil, de porter la question de la dette africaine auprès de nos partenaires du G20, les partenaires institutionnels internationaux, FMI, Banque mondiale, de sorte que la question des coûts des crédits puisse être revue, en tout cas qu'on puisse revoir l'architecture financière internationale, de sorte que l'Afrique, pour se développer, puisse bénéficier de la dette, mais de la dette saine », a informé Essowè Barcola, le ministre de l'économie et des finances du Togo. Aussi, une harmonisation des politiques macroéconomiques régionales est souhaitée, en intensifiant l'intégration économique et en favorisant la convergence des cadres politiques pour une plus grande résilience.

La Conférence de Lomé a aussi appelé les États membres à promouvoir l'appel en faveur d'une convention cadre des Nations unies sur la dette souveraine, ainsi que la création d'un organe onusien sur la dette souveraine plus représentatif et inclusif en matière de dette souveraine, afin de mettre en place un système à la fois équitable et transparent de résolution des crises de la dette.

Selon les participants, le cadre proposé devrait viser à créer un mécanisme multilatéral plus complet, plus équitable et plus efficace pour prévenir et gérer les crises de la dette souveraine. La Convention cadre sur la dette souveraine devrait être un mécanisme juridiquement contraignant permettant un allègement rapide et adéquat de la dette. Elle devrait en outre être inclusive et transparente, proposer des évaluations de la viabilité de la dette axées sur le développement, s'attaquer à la dette illégitime et proposer des mécanismes de prévention de la crise de la dette.

Lors des débats, les questions de « Transparence et responsabilité accrues en matière de dette figuraient parmi les préoccupations des participants à la Conférence.



L'opacité des conditions d'octroi de la dette et le manque de reddition de comptes ont été relevés. Il a été reconnu que le manque de transparence accroît la perception du risque, les coûts d'emprunt et le fardeau du service de la dette. L'engagement serait de veiller à ce que les subventions et les ressources concessionnelles soient utilisées de manière productive en améliorant la gestion des finances publiques, notamment par voie d'une affectation des ressources et d'une budgétisation efficace, d'un contrôle fiduciaire rigoureux des dépenses et des institutions et de procédures d'audit appropriées.

Les délégués des pays africains et les experts des institutions régionales se sont également engagés à recourir à des instruments

de financement innovants, tels que les instruments de financement durable, les obligations Panda et autres instruments déjà utilisés précédemment dans d'autres régions du monde pour mobiliser des financements à des coûts et risques réduits. « Nous réitérons notre engagement à recourir à d'autres modèles de financement en complément du financement par l'emprunt pour la mise en œuvre de notre programme de transformation, notamment par le biais d'options de financement telles que les partenariats public-privé (« PPP ») et l'échange de droits d'émission de carbone dans le seul but d'améliorer la position budgétaire globale de la région et de préserver la viabilité de la dette », ont déclaré les délégués.

## AGROMETEO

### Un démarrage précoce de la saison agricole dans la grande zone climatique nord

F. Woussou

L'Agence nationale de la météorologie (ANAMET) vient de révéler les prévisions pour la saison agricole 2025 dans les régions du Nord du pays. « Nous sommes déjà au mois de mai, et les premières pluies commencent à arroses les régions Centrale, Kara et Savanes. Cela indique un démarrage précoce de la saison dans la grande zone climatique nord », a renseigné Issaou Latifou, le Directeur général de l'ANAMET devant la presse.

Les prévisions annoncent des cumuls pluviométriques normaux à excédentaires dans les Savanes pour la période de juin à août, tandis que les régions de la Kara et de la Centrale pourraient connaître des pluies excédentaires. L'ensemble de la zone nord devrait connaître de juillet à septembre, une saison des pluies favorable par rapport à l'année précédente. L'ANAMET prévoit tout

de même des poches de sécheresse en début et en fin de saison, susceptibles d'impacter négativement les cultures. « Il y aura des arrêts de pluie qui peuvent durer 7 à 10 jours. Ils peuvent impacter négativement les cultures », a déclaré Issaou Latifou.

L'ANAMET recommande alors aux agriculteurs de cette partie du pays d'adopter des mesures concrètes pour minimiser les risques liés à la variabilité climatique. Il est conseillé d'utiliser prioritairement des espèces et variétés de cultures améliorées, bien adaptées aux conditions locales, de cycle court et à hauts rendements.

Selon le bulletin décadaire d'information agro-hydro-météorologique, la troisième décennie du mois d'avril a été marquée par des pluies faibles à fortes sur l'ensemble du pays. Les cumuls pluviométriques ont varié entre 5,9 mm en deux (02) jours à Pagouda et 101,3 mm en trois (03) jours à Lomé. L'analyse montre que la

Centrale et la Maritime ont été les zones les plus arrosées. Par contre, les Savanes et la Kara ont enregistré les faibles quantités de pluie. Par rapport à la normale 1991-2020, un excédent pluviométrique se dégage dans les régions Centrale et Maritime ; la situation est déficitaire partout ailleurs.

A en croire l'ANAMET, les conditions météorologiques de la décennie ont été dans l'ensemble favorables aux activités agricoles. Dans le nord du pays, la préparation des sols et la confection des buttes pour la plantation d'ignames et de manioc se poursuivent. Dans la zone sud, les pluies enregistrées ont permis la poursuite du labour et la confection des buttes pour la plantation des boutures de manioc simultanément avec la mise en place des spéculations telles que le maïs, le niébé, l'arachide et le gombo. Par ailleurs, on note le démarrage des activités d'entretien des cultures (déshe-

bage, épandage d'engrais, traitements phytosanitaires) dans certaines zones. En ce qui concerne le maïs, il est conseillé aux producteurs de sarcler avant de procéder à l'épandage du NPK 15-15-15, au quinzième jour après le semis, dans des conditions pluviométriques favorables.

Pour la campagne agricole 2025-2026, les engrais vivriers sont disponibles. A la date du 05 mai 2025, le stock physique national des engrais minéraux disponibles est de 65/378,400 tonnes dont 9/004,800 tonnes de NPK 15-15-15 et 56/373,600 tonnes d'UREE 46%N. Il est à noter que pour la campagne agricole 2025-2026, les prix des semences certifiées fixés à l'issue d'une réunion qui a regroupé le 21 février 2025, les acteurs des filières riz, maïs, soja, ainsi que les représentants des structures telles que l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT), la Direction de la production agricole (DPA) et la Coordination togo-



laises des organisations paysannes et des producteurs agricoles (CTOP) sont les suivants : Maïs (650 CFA/Kg), Riz (550 CFA/Kg), Sorgho (650 CFA/Kg), Fonio (600 CFA/Kg), Sésame (3 000 CFA/Kg), Niébé (1 000 CFA/Kg), Soja (700 CFA/Kg) et Arachide en gousse (800 CFA/Kg).

En ce qui concerne le couvert végétal, la troisième décennie d'avril a été caractérisée par une mauvaise condition de la végétation

dans la région des Savanes, le nord de la région de la Kara et toute la région Maritime. Par contre on constate une très bonne condition de la végétation dans les régions Centrale et Plateaux au cours de cette décennie. Comparé à la même décennie de l'année passée, on note une dégradation du couvert végétal dans les régions des Savanes, Kara et Maritime et une amélioration de celle-ci dans la Centrale et Plateaux.

## ACTIVITÉS ILLICITES LIÉES À LA CRIMINALITÉ MARITIME

## 18 recommandations pour le Togo, après une étude dans 6 pays côtiers

## Late Pater

Pour dissimuler les flux générés par les activités illicites en mer, il y a les virements électroniques, l'utilisation de comptes bancaires étrangers, le recours à des sociétés écrans et à des entités à but non lucratif, les dépenses consacrées à des projets philanthropiques, les investissements dans l'immobilier et d'autres propriétés foncières... Le Golfe de Guinée, qui va du Sénégal à l'Angola, sur environ 2 874 milles marins de côtes, est aussi le théâtre grandissant de ces activités. A juste titre, le projet SWAIMS (Support to the West African Integrated Maritime Strategy) se concentre sur la lutte contre la criminalité maritime dans le Golfe de Guinée, avec un accent particulier sur les réformes judiciaires concernant la piraterie et le brigandage, et soutient les États côtiers dans leurs poursuites en matière de piraterie et de criminalité maritime. L'une de ses composantes cible la façon dont les réseaux criminels blanchissent les produits des crimes commis en mer.

Et c'est dans ce sens qu'une

étude est faite autour du «*Blanchiment de capitaux, financement du terrorisme et flux financiers illicites liés à la criminalité maritime dans le Golfe de Guinée*». Le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) vient d'en publier le rapport (mai 2025). Il y est écrit que, jusque-là, peu d'études avaient été conduites pour explorer les liens entre les flux financiers associés et la criminalité maritime et pour proposer des contre-mesures appropriées. D'où l'étude, entièrement financée par l'Union européenne dans le cadre du 11<sup>e</sup> FED, qui est une contribution au projet SWAIMS. Elle découvre une faible mise en œuvre des cadres juridiques existants en matière de sécurité et de sûreté maritime, mais surtout un manque notoire de coopération interministérielle et de collaboration inter-agences. On parle également de faiblesses capacitaires en matière opérationnelle, des inadaptations des cadres juridiques et opérationnels, de l'absence de vision politique et stratégique uniforme, etc. Ce qui affaiblit le potentiel de détection des activités criminelles en mer et

rend plus difficile le repérage de l'origine des fonds générés par ces activités, qui peuvent être cachés dans des comptes offshore complexes ou déplacés à travers plusieurs juridictions. Le rapport présente un état des lieux dans six pays du Golfe de Guinée : Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée-Bissau, Nigéria et Togo. Les droits internes de ces pays sont à parfaire pour arriver à une sécurité maritime durable.

En termes d'insécurité maritime dans le Golfe de Guinée, dans le cas Togo, l'étude rappelle que le phénomène de la criminalité liée aux espèces protégées avait pris une ampleur alarmante au Togo entre 2012 et 2014 et concernait en grande majorité l'ivoire, les nageoires de requin et les écailles de pangolin ; au moins 3,815 tonnes d'ivoire dans deux conteneurs à l'export au port de Lomé ont été saisies en janvier 2014 impliquant un Vietnamien. Le document cite le cas d'un homme d'affaire dont l'activité réelle connue est la pêche, l'achat et la vente de pirogue, mais qui s'est livré à la récupération illégale de ferraille dans les fonds marins togolais, puis s'est

associé à un groupe de criminels pour perpétrer un acte de piraterie maritime.

Se basant sur des études de cas et autres informations fournies par le pays, l'étude conclut : «*Le Togo dispose d'un cadre juridique complet et adéquat pour combattre efficacement la criminalité maritime. Parmi les incidents maritimes que le pays a connus dans ses eaux territoriales, un seul cas en mai 2019 a conduit à l'arrestation des auteurs d'actes de piraterie tels que définis dans le code pénal togolais. Ils ont été présentés aux autorités judiciaires et condamnés le 5 juillet 2021 à des peines allant de 12 à 20 ans de prison. Les produits générés par les différentes formes de criminalité maritime prévalant au Togo sont acheminés vers une destination étrangère, sans toutefois occulter le fait que des complices togolais sont impliqués. Le taux élevé d'utilisateurs d'argent liquide et la prépondérance du secteur informel font qu'il est tout à fait impossible d'évaluer l'ampleur des flux financiers associés à ces crimes dans le pays. Les institutions et organismes compétents doivent coopérer et coordonner leurs efforts autour de la cellule de renseignement financier pour assurer la détection, l'enquête, la poursuite et la condamnation des infractions maritimes*». Par ailleurs, le GIABA et la Commission de la CEDEAO sont appelés à appuyer une collaboration entre le Togo, le Bénin et le Nigeria (signataires de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, du 10 décembre 1982) à s'inspirer de ses dispositions (articles 86 et 58) pour mieux lutter contre la criminalité maritime et ce, dans un esprit de confiance mutuelle.

Les six pays côtiers cibles de l'étude ont eu, chacun, des recommandations propres. **Dix-huit (18) au total pour le Togo** : se doter d'un document de politique nationale de lutte contre toutes les formes de crimes commis en mer ; améliorer la conformité de son cadre juridique aux standards internationaux en matière de lutte contre la criminalité maritime ; adopter la stratégie nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme (LBC/FT) qui est un instrument capital pour la prise en compte des politiques de l'Etat en la matière en s'assurant d'une implication adéquate des professionnels de la mer ; améliorer la coopération internationale par la signature des accords bilatéraux avec les pays voisins et les accords multilatéraux dans le cadre de la lutte contre la criminalité maritime ; renforcer le dispositif de contrôle des conteneurs et des vecteurs maritimes par la mise en place des équipes modernes de surveillance afin de s'assurer du contrôle effectif de tous les conte-



Une opération de surveillance de la Marine togolaise (archives)

neurs et vecteurs maritimes ; doter les organes en charge de la lutte contre la criminalité maritime et le blanchiment qui en résulte des moyens humains, financiers et matériels adéquats afin de leur permettre d'accomplir efficacement leurs missions – il s'agit notamment de doter les services de surveillance comme la marine et la GIGM d'un aéronef et du matériel nautique adéquat pouvant leur permettre de surveiller les côtes ainsi que l'espace maritime togolais afin de détecter efficacement les crimes qui s'y opèrent à l'instar de la piraterie, de la contrebande, de la pêche INN ; renforcer les capacités des acteurs de la lutte contre la criminalité maritime par l'organisation des formations sur les techniques d'investigations financières notamment à l'intention de la GIGM, de l'OCRTIDB (Office central togolais de répression des trafics illicites et du blanchiment), des agents de la douane et les instances judiciaires ; renforcer la coopération et la coordination entre les différents acteurs nationaux en charge de la lutte contre le crime maritime à travers des cadres formels et/ou informels d'échanges d'informations notamment pour traquer et recouvrer les profits illicites générés et blanchis – plus particulièrement, il s'agira d'une coopération entre la CENTIF et les services de renseignement de la préfecture maritime, l'OCRTIDB, la GIGM ; créer des pôles judiciaires spécialisés sur les questions de criminalité maritime et autres infractions y associées ; améliorer la coopération policière avec les pays voisins dans le cadre de l'échange du renseignement sur les faits liés à la criminalité maritime, notamment une coopération entre le GIGM et ses homologues des pays voisins ; créer un organe chargé de l'identification et de la gestion des avoirs saisis ; opérationnaliser le CONAC (Comité national de coordination de la LBC/FT au Togo) afin de permettre une évaluation et un suivi permanent des politiques de l'Etat en termes de LBC/FT dans tous ses aspects ; opérationnaliser la Cellule d'échange et de facilitation des informations en matière de BC/FT afin de permettre une circulation plus efficace du renseignement entre les autorités d'enquête et de poursuite pénale ; systématiser la tenue de patrouilles mixtes entre la

GIGM et la marine nationale afin de garantir des enquêtes solides et d'éviter la perte involontaire de preuves ; systématiser les enquêtes financières parallèles pour priver les criminels de leurs sources de financement et de leurs avoirs illicites ; mutualiser des actions entre les entités qui définissent les cadres stratégiques de la lutte contre les crimes maritimes et ceux de la LBC/FT, notamment le Comité national de sûreté maritime et le CONAC ; mettre en place un mécanisme pour faire un suivi des sorties d'espèces déclarées par les commerçants aux autres frontières et les marchandises qui arrivent aux frontières maritimes afin de vérifier l'effectivité des activités commerciales et d'éviter que ces derniers n'utilisent ce canal pour le blanchiment de capitaux ; les sociétés d'assurances ayant des transactions financières en lien avec les activités maritimes doivent s'acquitter de leurs obligations de vigilance à l'égard de leurs clients au regard de la loi LBC/FT et faire des déclarations d'opérations suspectes à l'endroit de la CENTIF (Cellule nationale de traitement de l'information financière).

En rappel, le Golfe de Guinée est une zone maritime importante pour le transport de pétrole, de gaz et de marchandises à destination et en provenance de l'Afrique et du reste du monde. Environ 20 000 navires y circulent par an. Cet espace maritime de l'océan atlantique est aussi riche en hydrocarbures, poissons et autres ressources, ce qui en fait un potentiel immense pour le commerce maritime, l'extraction des ressources, le transport maritime et le développement. Selon le Bureau maritime international, 65 incidents de piraterie et de vols à main armée contre des navires ont été enregistrés au cours du premier semestre 2023 (contre 58 incidents à la même période en 2022) ; 36 prises d'otages et 14 enlèvements, pour ce qui est des violences à l'encontre des équipages. Les gains de cette criminalité maritime sont, dans une très large mesure, une source de facilitation et d'approvisionnement des bandes criminelles organisées pour étendre leurs réseaux et faire prospérer leurs activités délictueuses en mer et sur la terre, d'après l'étude.

## ACTION HUMANITAIRE DEPUIS L'EURE EN FRANCE

## Un repas dansant avec tombola pour l'école de Djémékey à Kovié

## Late Pater

Créée en 2023 à Bourth (Eure, département français de la région Normandie), l'association ADEE vient en aide aux enfants en grande précarité du Togo. Une soirée est organisée pour récolter des fonds. Au Togo, comme dans de nombreux pays d'Afrique, des enfants ne sont pas scolarisés en raison de la pauvreté, de l'inaccessibilité à un établissement scolaire ou de l'aversion des parents pour l'école. Les enfants sont contraints à travailler plutôt que d'aller étudier. En 2023, l'association ADEE (Aide au développement et à l'éducation des enfants) au Togo a été créée à Bourth (Eure). ADEE vise à offrir un accès à une éducation de qualité afin de réduire le travail et l'exploitation des enfants ainsi que le mariage précoce des jeunes filles.

Secrétaire de l'association, Akouvi Zikpi-Bernard, explique que «*certaines enfants sont confiés à un membre de la famille ou à un tiers, voire à un réseau, loin des parents à qui ils promettent de les scolariser en échange d'une aide aux tâches domestiques*». Cependant, cette pratique se traduit le plus souvent par «*l'exploitation au travail des enfants (en majorité des filles) qui sont maltraités ou exploités sexuellement*». Pour venir en aide à ces enfants, l'association organise des actions pour récolter des dons et notamment des soi-



L'école maternelle et primaire de Djémékey ©DR

rées caritatives. Un repas dansant avec tombola se tiendra à la salle des fêtes de Bourth le 31 mai prochain pour aider ces enfants. «*Depuis une dizaine d'années, nous aidons quelques enfants au Togo par nos propres moyens. Malheureusement, de plus en plus d'enfants vivent dans une grande précarité et sont déscolarisés. La plupart d'entre eux finissent dans la rue*», déplore Akouvi Zikpi-Bernard.

Cette association se concentre donc sur des programmes de développement durable qui visent à améliorer les conditions de vie des enfants et de leurs familles par l'éducation. Cette année, l'association a pour projet d'aider l'école maternelle et primaire de Djémékey dans la commune de Kovié, située environ à 40 km au nord de Lomé. L'établissement

accueille près de 500 élèves défavorisés. Le projet, dans sa globalité, intègre la fourniture de matériel scolaire, l'accès à l'eau potable, la rénovation des blocs sanitaires et des gouttières, et surtout la création d'une cantine scolaire pour offrir un repas à midi. De nombreux élèves ne reviennent pas à l'école. L'épuisement se fait ressentir à cause de la distance à parcourir entre le domicile et l'école ou parce que l'enfant n'a rien à manger chez lui et n'a donc pas le courage de revenir le ventre vide. Devant l'immensité de la tâche, Akouvi et les bénévoles de l'association poursuivent leurs missions avec détermination, «*nous voulons apporter un réel changement dans la vie de ces enfants, en leur offrant un avenir meilleur*».

Source : actu.fr

## FOOTBALL/DEVELOPPEMENT

## La CAF en quête d'un réseau panafricain de formatrices hautement qualifiées

La sélectionneuse des Éperviers Dames, Kai Tomety, a récemment pris part à la phase finale du Programme de Développement des Instructrices CAF (WIDP), qui s'est tenue du 5 au 9 mai 2025 à Addis-Abeba, en Éthiopie.

**Hervé A.**

Organisé par le Département du Développement du Football Féminin de la CAF, cet atelier constitue une étape importante dans le renforcement des compétences techniques et pédagogiques des femmes éducatrices à travers le continent africain.

Ce programme innovant, lancé officiellement en ligne le 5 mars 2025, a proposé quatre semaines de formation virtuelle autour du leadership, de la pédagogie, de la communication et des fondamentaux techniques de l'entraînement. Il s'est achevé par une session en présentiel à Addis-Abeba, rassemblant 24 instructrices issues de 19 associations membres, dont le Togo.



Kai Tomety s'est réjouie de cette expérience : " Cette formation a été extrêmement enrichissante, tant sur le plan professionnel que personnel. Je repars inspirée, dé-

terminée à jouer mon rôle dans la formation de la prochaine génération d'actrices du football féminin africain". Pendant l'atelier, les participantes ont bénéficié de mo-

dules pratiques, d'évaluations individualisées et d'échanges entre pairs, abordant des thématiques majeures telles que l'analyse de match, l'usage des nouvelles technologies, la planification d'une saison, les philosophies de jeu, et la détection des talents.

Cette initiative, saluée par l'ensemble des participantes, s'inscrit dans la stratégie globale de la CAF visant à promouvoir l'autonomisation des femmes dans le football et à garantir une meilleure représentativité féminine au sein des structures techniques des fédérations africaines.

Parallèlement à son engagement avec la sélection nationale, Kai Tomety s'illustre également à l'échelle continentale. Elle a récemment pris part, en tant que forma-

trice, à l'atelier international du programme "Sport pour le Développement" (S4D), organisé par la GIZ et ses partenaires, du 25 au 30 avril 2025 en Tunisie. À ce titre, elle a animé plusieurs sessions de formation autour des thématiques clés telles que l'inclusion sociale, l'égalité des genres, l'employabilité et la prévention des violences à travers le sport.

Ce rôle de formatrice vient ren-

forcer sa position d'actrice engagée pour le développement du football féminin et de l'éducation par le sport en Afrique. Une reconnaissance méritée de son expertise, confirmée quelques jours plus tard à Addis-Abeba, où elle a également représenté le Togo au prestigieux atelier final du Programme de Développement des Instructrices CAF, tenu du 5 au 9 mai 2025.

## BREVES

## Plus de 30 FI à l'atelier de l'ASOIF sur la santé des athlètes

Le Groupe consultatif médical et scientifique de l'ASOIF (AMSCG) a organisé un atelier les 6 et 7 mai à Lausanne (Suisse). Soixante responsables médicaux de 33 fédérations internationales, dont cinq FI d'hiver, ont participé à ce rendez-vous, en compagnie d'experts juridiques et des représentants universitaires. La santé des athlètes féminines, le rôle de l'intelligence artificielle dans la santé des athlètes et les dernières tendances en matière de prévention des blessures ont notamment été évoqués.

" Cette forte participation reflète l'engagement de la communauté des FI en faveur de la santé et du bien-être des athlètes, se félicite le président de l'ASOIF, Ingmar De Vos. Notre atelier rassemble une richesse incroyable d'expertise avec la présence de présidents médicaux de FI, de chirurgiens orthopédiques, de médecins et de spécialistes de la santé et du bien-être. Il ne s'agit pas seulement d'un forum de discussion, mais d'un moyen d'obtenir des résultats pratiques, d'encourager la collaboration et de faciliter la fourniture des outils et du soutien nécessaires pour répondre à des défis complexes. "

L'atelier a aussi permis de discuter des défis spécifiques auxquels sont confrontées les FI pour garantir la santé des athlètes, de présenter des initiatives qui ont fait leurs preuves et de réfléchir à des solutions de collaboration.

## Nouveau siège pour la Fédération internationale de handball

La Fédération internationale de handball (IHF) a trouvé son nouveau siège. L'IHF a annoncé la signature d'un accord pour l'acquisition d'un bâtiment ultramoderne à Bâle (Suisse), tout près de la vieille ville. Il sera le centre des activités mondiales de l'IHF et offrira " un environnement inspirant et moderne qui reflète les valeurs d'excellence, d'innovation et de résilience de la Fédération ". L'IHF s'y installera au mois d'octobre.

Ce bâtiment de six étages, doté d'une superficie de 4.869 mètres carrés, comprendra " des bureaux à la pointe de la technologie, des espaces dédiés à l'innovation et à la formation, une architecture respectueuse de l'environnement et des espaces de réunion plus vastes pour accueillir les délégations et les parties prenantes du monde entier ". Il intégrera aussi le musée de l'IHF.

" Ce nouveau siège est plus qu'un simple bâtiment, c'est un symbole de nos ambitions, affirme le président de l'IHF, le Dr Hassan Moustafa. L'IHF se développe rapidement, ce nouveau bâtiment nous permettra de mieux servir nos fédérations membres, nos athlètes, nos entraîneurs et nos supporters à travers le monde. Ce sera un lieu où les idées naissent, où les décisions stratégiques sont prises et où le cœur du handball international bat plus fort que jamais. "

## L'IWGA fait appel à l'ITA

L'Association internationale des Jeux mondiaux, le comité exécutif de Chengdu 2025 et l'Agence internationale de contrôle ont signé un accord le 30 avril dans le cadre de l'événement prévu du 7 au 17 août en Chine. L'ITA sera en charge du programme antidopage de la compétition sous tous ses aspects, des contrôles à la gestion des résultats, en passant par l'éducation et la sensibilisation. "L'ITA a déjà collaboré avec succès avec l'Agence chinoise antidopage (CHINADA) à plusieurs reprises pour la mise en œuvre d'opérations antidopage, notamment lors des Jeux olympiques d'hiver de Pékin 2022 et des Jeux asiatiques de Hangzhou 2022 ", rappelle l'IWGA.

"L'intégrité des Jeux mondiaux est primordiale pour l'IWGA et ses fédérations membres. Le partenariat avec l'ITA souligne notre engagement ferme en faveur d'une compétition équitable et de la protection des athlètes propres dans tous les sports présentés à Chengdu 2025 ", explique le président de l'IWGA, José Perurena. Le directeur général de l'ITA, Benjamin Cohen, souligne que "25 des 34 fédérations internationales participant aux Jeux mondiaux collaborent déjà avec l'ITA tout au long de l'année ", ce qui aidera à " garantir des opérations antidopage homogènes et cohérentes à Chengdu ".

## FOOTBALL/

## Le Real Madrid est proche de conclure sa deuxième recrue estivale

Le club de la capitale espagnole serait proche de boucler sa deuxième recrue estivale après Trent Alexander-Arnold.

Une nouvelle ère va démarrer au Real Madrid. Une fois la Liga terminée, Carlo Ancelotti quittera ses fonctions et s'en ira prendre les commandes de la sélection brésilienne. Pour le remplacer, la direction du Real Madrid va miser sur Xabi Alonso. Mais les têtes pensantes du club le savent, en plus d'un nouvel entraîneur, il faudra aussi faire du ménage dans l'effectif et faire venir de nouvelles têtes. Plusieurs joueurs comme Rodrygo ou David Alaba, en plus des joueurs en fin de contrat comme Lucas Vazquez et Luka Modric, pourraient ainsi ne jamais jouer sous les ordres de l'ancien milieu de terrain de la Casa Blanca.

Ce dernier voudra d'ailleurs forcément enrôler des joueurs qui lui plaisent. Dernièrement, la presse espagnole a évoqué les noms d'Alejandro Grimaldo (Bayer Le-



rkusen), Jonathan Tah (Bayer Leverkusen) ou Martin Zubimendi (Real Sociedad) comme joueurs figurant sur la shopping-list du Basque. Pour l'instant, il n'y a qu'une certitude : Trent Alexander-Arnold débarquera gratuitement, lui qui a déjà officialisé son départ de Liverpool. Mais voilà que Relevo indique que le club est proche d'enrô-

ler sa deuxième recrue en vue de la saison prochaine.

Effectivement, ça sent plutôt bon pour Dean Huijsen (20 ans), le défenseur central international espagnol de Bournemouth. Le Real Madrid le convoite depuis un moment, séduit par son profil, mais serait passé à l'action de façon sérieuse ces derniers jours. Une réunion

entre la direction madrilène ainsi que les agents du joueur a eu lieu et ces derniers ont fait savoir au club que le souhait du défenseur est de rejoindre le Santiago Bernabéu. Les autres opérations avec d'autres clubs intéressés ont ainsi été mises en stand-by, et la priorité est donnée aux Merengues.

Le paiement de la clause libératoire du joueur, qui s'élève à 58 millions d'euros, ne sera pas forcément un problème contrairement à ce qui avait été dit par certains médias. Le Real Madrid n'aurait donc aucun problème pour mettre cette somme sur la table, surtout qu'elle peut être payée en trois échéances, toujours selon le journal espagnol. L'objectif des décideurs madrilènes est d'avoir le joueur à disposition pour le Mondial des Clubs, qui démarre à la mi-juin. Affaire à suivre.

## VOLLEYBALL/

## La présidente de la CAVB appelle la presse sportive à parler du volleyball africain

Mme Bouchra Hajji, présidente de la Confédération africaine de volleyball (CAVB), a lancé un appel appuyé à la presse sportive pour valoriser le récit du volleyball africain et de ses athlètes. Un vibrant plaidoyer en faveur d'un " storytelling " au service de la mémoire volleyball du continent.

Elle est intervenue à la tribune du Congrès mondial de l'Association internationale de la presse sportive (AIPS), organisé à Rabat au Maroc.

"Chers représentants des médias, nous avons aujourd'hui une mission commune : faire connaître l'histoire de nos athlètes, de nos compétitions, à travers des récits inspirants. Le volleyball africain mérite d'être raconté", a déclaré Mme Hajji devant un parterre de journalistes venus du monde entier.

Soulignant le rôle important des médias dans la construction de la notoriété et de la légitimité des disciplines sportives, elle a invité les professionnels de l'information à s'associer à la dynamique de transformation engagée par la CAVB depuis son arrivée à la tête de l'instance dirigeante du volleyball africain en 2021.



La dirigeante a dressé un tableau lucide, mais ambitieux de l'état du volleyball africain. Elle a mis en exergue les progrès réalisés dans les domaines de la formation, de la modernisation administrative, de la numérisation des processus et du rayonnement international de la dis-

cipline à travers l'organisation de grandes compétitions et la participation active aux scènes mondiales.

Toutefois, elle a insisté sur le fait que ce processus n'en est qu'à ses prémices. "Nous amorçons seulement un tournant décisif. La CAVB

est actuellement en discussion avec une grande chaîne médiatique afin d'assurer une meilleure visibilité à notre discipline", a-t-elle indiqué, soulignant la nécessité d'un partenariat stratégique entre les institutions sportives et les médias.

C'est à l'issue de cette intervention engagée que Mme Hajji s'est vu remettre un trophée de reconnaissance par l'AIPS, saluant non seulement son leadership visionnaire à la tête du volleyball continental, mais aussi l'ensemble des efforts déployés pour hisser cette discipline au rang qu'elle mérite en Afrique et dans le monde.

En honorant Mme Hajji, l'AIPS célèbre également un sport en pleine transformation, porté par une volonté affirmée d'écrire et de partager une nouvelle page de l'histoire du volleyball africain.

## ENRÉGISTREMENT BIOMÉTRIQUE DES PERSONNES PHYSIQUES

## Le grand Lomé concerné à partir de ce mois de Mai

Eric J.

En mars 2020, le gouvernement togolais annonçait un projet d'identification biométrique des personnes physiques au Togo. L'exposé des motifs du projet indique que l'analyse des mécanismes d'identification a permis de constater une diversité, voire une incohérence, entre les multiples moyens de preuve utilisés pour établir l'identité des personnes physiques. « Face à ce constat, la mise en place de l'identification biométrique se présente comme une opportunité pour sécuriser l'identité des individus et rationaliser l'action administrative », relevait le conseil des ministres.

Après la phase pilote de la campagne biométrique de masse dénommée "Proof of Concept" lancée en 2023 et qui a permis l'enregistrement d'environ 2000 personnes dans toutes les régions du Togo, l'Agence nationale d'identification biométrique (ANID) est rentrée dans le vif du sujet avec la campagne d'enregistrement de masse des populations dans toutes les régions du Togo. La région des savanes a été servie en Janvier-Février 2025, le Grand Lomé (préfecture du Golfe et d'Agoènyivé) en Mai et Juin. Les populations sont invitées à se rendre dans les lieux dédiés dans les communes pour se faire enregistrer.

## L'e-ID, parlons-en...

L'e-ID est un Numéro d'identification unique (NIU) fondé sur la capture des données biométriques et biographiques de chaque personne vivant au Togo et résidant sur le territoire togolais. Il servira de référence pour la vérification de l'identité des individus dans leurs interactions avec l'administration publique. Il est inté-

ressant de savoir que Le projet d'identification biométrique (e-ID) a pour ambition d'offrir une identité et garantir la couverture santé et l'accès aux services de base à tous.

Pour les autorités togolaises, le projet d'identification nationale biométrique dénommé « e-ID Togo » a pour objectif d'attribuer à toute personne physique de nationalité togolaise ou résidant au Togo un numéro d'identification unique (NIU) sur la base de ses données démographiques et biométriques. Elles permettront ainsi de mettre en place une base de données centrale, sécurisée et fiable qui servira de référence pour la vérification de l'identité des bénéficiaires de services publics, privés ou sociaux. L'opérationnalisation du projet « e-ID Togo » constitue un signal fort de la volonté et l'engagement des plus hautes autorités à poursuivre la politique d'inclusion socio-économique et financière pour le développement du Togo.

Silété DEVO, le Directeur général de l'ANID explique que les données collectées sont essentiellement de deux catégories. La première est relative aux données démographiques. Elle concerne l'âge, le sexe, le nom et prénoms, l'adresse, le contact et l'email. « La seconde a trait aux données biométriques, notamment les empreintes digitales et l'iris », précise-t-il. A terme du processus d'enregistrement, les personnes enregistrées recevront un message indiquant le numéro d'identification, un récépissé d'enregistrement, ainsi qu'une carte pourvue d'un QR code.

## L'e-ID, de multiples avantages

A en croire le DG de l'ANID, l'idée de l'e-ID, c'est de partir sur un socle et donner à chacun l'op-



Une phase d'une séance d'enregistrement e-ID

portunité de prouver son identité (qui il est) et ensuite de pouvoir construire sur ce système, d'autres services pour faciliter la vie socio-économique aux citoyens.

L'e-ID favorisera ainsi la participation active des individus dans la vie de leur communauté ; l'accès aux services financiers, l'ouverture de comptes bancaires, la participation à l'économie formelle et l'obtention de crédits (les femmes pourront ouvrir des comptes bancaires et avoir accès à des crédits pour booster leurs activités généralistes de revenus, les individus dans l'informel pourront formaliser leurs activités et avoir accès aux marchés publics).

Aussi, l'e-ID contribuera à la collecte de données démographiques précises, facilitant ainsi la planification du développement économique, la gestion des ressources publiques et la formulation de politiques publiques efficaces (meilleure connaissance de la si-

tuation démographique pour favoriser la construction des infrastructures socio-communautaires (écoles, hôpitaux, marché, ...). Elle permettra aussi de réduire le risque d'exclusion sociale en garantissant que chaque individu est reconnu et enregistré officiellement. Les enfants pourront avoir accès à l'école et aux examens avec leur NIU, les personnes pauvres pourront bénéficier des soins de santé grâce à l'assurance maladie universelle, des subventions sociales ciblées dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat, accès aux services de téléphonie mobile...)

Selon les autorités, l'e-ID permettra, en cas de situations d'urgence comme les catastrophes naturelles, de conflits, avec l'identification rapide des personnes sinistrées ou touchées par les aléas climatiques, les accidents ou les chocs sanitaires ; Distribution rapide de l'aide sur la base d'une

identité unique, fiable et sécurisée, organisation des secours de manière efficace). « C'est une vision de modernisation de l'administration pour simplifier les procédures pour renforcer la célérité mais aussi pour permettre aux couches les plus défavorisées les plus vulnérables de pouvoir s'intégrer et de pouvoir bénéficier des services offerts par l'administration », a dit Silété DEVO, le Directeur général de l'ANID.

## L'ANID, cheville ouvrière

Créée par la loi n° 2020-009 du 10 septembre 2020 relative à l'identification biométrique des personnes physiques au Togo modifiée par la loi n° 2022-010 du 10 septembre 2020, L'ANID est l'autorité nationale compétente en matière de biométrie. Conformément aux dispositions en vigueur et sous la tutelle technique du ministère chargé de l'économie numérique et du ministère chargé de la sécurité, l'ANID gère la base de données centrale de l'identification biométrique nationale et le registre social des personnes et des ménages.

Pour le e-ID, il s'agit pour l'ANID de recueillir les données démographiques et biométriques de toute personne physique attributaire d'un numéro d'identification unique (NIU) ; générer et attribuer des NIU aux personnes physiques ; tenir et gérer la base de données centrale ; conserver et mettre à jour les données relatives aux personnes

figurant dans la base de données centrale ; spécifier le mode d'utilisation des NIU aux fins de fournir ou d'utiliser divers types de subventions, avantages, services et autres objectifs pour lesquels les NIU peuvent être utilisés ; faire des sensibilisations sur l'inscription des personnes physiques ; collaborer avec d'autres institutions pour la réalisation de son objet ; mener des audits de la base de données centrale.

En ce qui concerne le registre social des personnes et des ménages, l'ANID est chargé de collecter les données socioéconomiques des personnes et des ménages ; assurer le stockage, le traitement et la sécurité des données collectées ; collaborer avec les administrations compétentes aux fins de transmission de vérification et de mise à jour des données qui figurent dans le Registre social des personnes et des ménages (RSPM) et dans les bases de données des administrations. Il s'agit aussi pour l'ANID d'extraire, à la demande des administrations chargées d'un programme d'aide, la liste des bénéficiaires potentiels répondant à un ensemble de critères prédéfinis ; de s'assurer de l'interconnexion entre le RSPM et les différentes bases de données des administrations existantes ou futures et d'assurer la mise à jour continue des données collectées.

## CRISES LIÉES À L'EAU EN AFRIQUE

## La vie de 190 millions d'enfants est menacée

Ces menaces sont l'inadéquation des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène (EAH) ; les maladies résultant de cette situation ; et les aléas climatiques. C'est au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Mali, au Niger, au Nigéria, en Somalie et au Tchad que cette triple menace s'avère la plus grave, l'Afrique de l'Ouest et centrale étant l'une des régions du monde les plus marquées par l'insécurité hydrique et les changements climatiques. La plupart des pays les plus durement touchés, en particulier ceux se trouvant au Sahel, sont également confrontés à l'instabilité et aux conflits armés, qui entravent davantage l'accès des enfants à l'eau potable et à l'assainissement. « L'Afrique fait face à une catastrophe hydrique. Si les chocs liés à l'eau et aux changements climatiques se multiplient à l'échelle mondiale, aucun autre continent ne présente une conjonction de risques aussi dangereuse pour les enfants », déclare Sanjay Wijesekera, Directeur des programmes au Fonds des Nations Unies pour l'enfance. « Les tempêtes et les inondations dévastatrices, ainsi que les sécheresses

sans précédent, détruisent les installations et les habitations, contaminent les ressources en eau, génèrent des crises alimentaires et propagent les maladies. Alors que les conditions actuelles sont déjà extrêmement difficiles, si nous n'agissons pas de toute urgence, l'avenir pourrait être bien plus sombre encore », ajoute-t-il.

Dans le cadre de cette analyse mondiale, l'examen de l'accès des ménages aux services EAH, du nombre de décès chez les enfants de moins de 5 ans imputables à l'inadéquation de ces services, et de l'exposition aux aléas climatiques et environnementaux indique les pays où les enfants sont les plus gravement menacés

et où il est absolument indispensable d'investir dans des solutions permettant de prévenir les décès évitables. Dans ces 10 pays à haut risque, près d'un tiers des enfants n'ont pas accès au moins à des installations de base d'approvisionnement en eau dans leur foyer, et les deux tiers ne disposent pas de services de base en matière d'assainissement. Un quart des enfants n'ont pas d'autre choix que de pratiquer la défécation à l'air libre. L'hygiène des mains est également li-

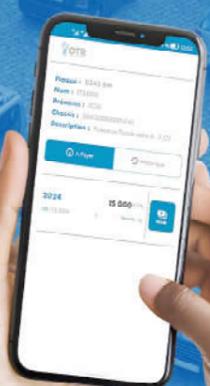


mitée, les trois quarts des enfants n'étant pas en mesure de se laver en raison de l'absence d'eau et de savon dans leur foyer.

En conséquence, ces pays enregistrent le taux le plus élevé de mortalité infantile due à des maladies provoquées par des services EAH inadéquats, telles que la diarrhée. Ainsi, sur les dix pays concernés, six ont connu des épidémies de choléra l'année dernière. À l'échelle mondiale, plus de 1.000 enfants de moins de 5 ans, dont environ deux sur cinq vivent dans l'un de ces 10 pays, meurent quotidiennement d'une maladie liée à l'EAH. De surcroît, ces pays comptent parmi les 25% les plus

exposés aux menaces climatiques et environnementales (sur 163 pays). Dans certaines parties d'Afrique de l'Ouest et centrale, la hausse des températures, qui accélère la réplique des agents pathogènes, est 1,5 fois plus rapide que la moyenne mondiale. En outre, le niveau des nappes phréatiques diminue, obligeant certaines communautés à creuser des puits deux fois plus profondément qu'il y a une dizaine d'années seulement. Parallèlement, les précipitations deviennent plus irrégulières et intenses, et provoquent des inondations qui contaminent des ressources en eau déjà rares.

En un clic,  
payez votre  
TVM  
par



sur l'application  
OTR TVM

Disponible sur Google Play

As-tu déjà payé ta TVM ? Non ? alors dépêche-toi de le faire avant le 31 Mars 2024 !

Tu peux la payer partout où tu te trouves et à n'importe quelle heure via l'application "OTR TVM" disponible sur #playstore ou dans toutes les divisions des impôts sur toute l'étendue du territoire. Vous pouvez désormais le faire aussi via TMoney ou Maov Money.



FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg

ENFANTS VIVANT AVEC UN HANDICAP

**Le quotidien souvent invisible des parents**

**Entre espoir, fatigue, stigmatisation et résilience, ces familles se battent chaque jour pour offrir une vie digne à leurs enfants.**

**E. Sossou**

Dans un quartier populaire de Lomé, Assétina Pascaline, mère célibataire de 38 ans, prépare le petit-déjeuner de son fils Kossi, 9 ans, atteint de paralysie cérébrale. Elle l'habille, le nourrit, l'installe dans son fauteuil roulant, et l'accompagne jusqu'au centre de rééducation. Chaque geste compte, chaque minute est une bataille, chaque jour une épreuve. « Mon fils ne parle pas, il ne marche pas, mais il comprend tout. Je veux qu'il vive comme les autres, qu'il se sente aimé, important. C'est dur, mais je n'ai pas le choix », confie-t-elle, les yeux embués.

Pascaline n'est pas seule. Au Togo, selon les estimations de l'UNICEF, environ 1 enfant sur 10 vit avec une forme de handicap. Les causes sont multiples : maladies infectieuses non traitées à temps, complications à la naissance, accidents domestiques ou de la route, malformations congénitales. Pourtant, la société togolaise peine encore à pleinement intégrer cette réalité.

**Isolement et stigmatisation sociale**

Dans de nombreuses familles, le handicap reste tabou. Certains enfants sont cachés, privés d'école, voire abandonnés. Koffi, 42 ans,

père d'un adolescent atteint d'autisme sévère, témoigne : « Pendant longtemps, ma belle-famille a pensé que mon fils était ensorcelé. On me proposait d'aller chez le charlatan plutôt qu'à l'hôpital. J'ai dû me battre seul pour qu'on l'accepte. Aujourd'hui encore, il est moqué dans le quartier. »

Ce rejet social provoque un isolement profond chez les parents. Beaucoup abandonnent leur emploi pour s'occuper à plein temps de leur enfant, avec des conséquences économiques souvent désastreuses. La mère de Grâce, une fillette de 7 ans malentendante, raconte : « Je travaillais dans un salon de coiffure, mais j'ai dû arrêter. Elle a besoin d'un suivi permanent : orthophoniste, école spécialisée, rendez-vous médicaux... Mon mari est chauffeur, mais ce n'est pas suffisant pour tout payer. »

**Accès difficile aux soins et à l'éducation**

Le manque d'infrastructures adaptées et le coût des soins compliquent encore plus le quotidien. Les centres spécialisés sont rares, souvent concentrés dans la capitale, et peu accessibles financièrement. Pour certains types de handicap, les équipements nécessaires (prothèses, fauteuils roulants, appareils auditifs) sont soit absents, soit hors de prix.



Côté éducation, malgré les efforts du ministère des Enseignements primaires et secondaires pour promouvoir l'inclusion, de nombreux enfants sont encore privés d'école. Le manque de formation des enseignants, les classes surchargées et

l'absence d'adaptations pédagogiques en sont les principales causes. « Mon fils est intelligent. Il pourrait suivre des cours si on avait un instituteur formé. Mais les écoles me disent qu'ils ne peuvent pas l'accueillir. C'est comme s'il n'avait

pas droit à l'éducation », s'indigne Yao, père d'un garçon atteint de trisomie 21 à Notsé

Face à ces difficultés, de nombreuses familles trouvent du réconfort dans les réseaux de soutien. Des associations comme Handicap International-Togo ou des associations des parents d'enfants handicapés organisent des ateliers, partagent des informations, et défendent les droits de ces enfants. « Se rencontrer entre parents, ça change tout. On partage nos douleurs, mais aussi nos solutions », affirme Jeanne, mère d'une adolescente atteinte de myopathie.

Des progrès sont visibles : campagnes de sensibilisation, intégration de l'éducation inclusive dans les politiques publiques, mise en place

de programmes d'appui social. Mais ces efforts restent limités sans une réelle volonté politique et un engagement de l'ensemble de la société.

Changer les mentalités reste un chantier essentiel. Les parents interrogés appellent à plus de compassion, de respect et de soutien. « Ce n'est pas la pitié que nous demandons, mais des droits. Nos enfants ont des talents, des rêves. Ils ne doivent pas être laissés pour compte », plaide Pascaline.

Le chemin reste long, mais chaque témoignage, chaque mobilisation est une pierre posée pour bâtir un avenir plus inclusif pour les enfants vivant avec un handicap et leurs familles

LUTTE CONTRE LA TRAITE DES PERSONNES

**Renforcée par de nouvelles sanctions**

La traite des personnes, définie comme le commerce des individus à des fins d'exploitation, est un fléau aux conséquences dévastatrices sur ses victimes. Le nouveau code pénal du Togo prévoit désormais des peines plus sévères, allant de 10 à 20 ans de réclusion, ainsi que des amendes substantielles, pour ceux qui facilitent ou participent à ce crime odieux. Les victimes de traite sont souvent soumises à des violences physiques, sexuelles et psychologiques, les exposant à des conditions de vie

inhumaines et à des risques pour leur santé. Même après leur libération, les traumatismes psychologiques peuvent persister, compromettant leurs relations interpersonnelles et leur bien-être mental.

Au niveau international, le Protocole contre la traite des personnes des Nations Unies fournit un cadre de lutte contre ce fléau, encourageant les États à prendre des mesures pour prévenir la traite, protéger les victimes et poursuivre les auteurs. Le Togo a répondu



à cet appel en intégrant des dispositions répressives renforcées dans son nouveau code pénal.

La société civile soutient également les efforts du gouvernement dans cette lutte. Des organisations telles que le Réseau de Lutte con-

tre la Traite des Enfants au Togo (RELUTET), avec le soutien de partenaires internationaux, mènent des campagnes de sensibilisation et organisent des formations pour informer les populations sur les dispositions légales en place pour lutter contre la traite des personnes. Ces initiatives visent à sensibiliser les communautés, à renforcer les capacités des acteurs locaux et à mobiliser l'ensemble de la société pour mettre fin à ce crime odieux et protéger les droits fondamentaux de chaque individu.

DATES		RÉSULTATS			
MARDI 13 - 04 - 2025	<p>MARDI : 13 / 05 / 2025 TIRAGE N° 272 09H00</p> <p>34 61 30 37 11 79 71 63 13 51</p>	<p>MARDI : 13 / 05 / 2025 TIRAGE N° 98 13H00</p> <p>88 81 33 78 50</p>	<p>MARDI : 13 / 05 / 2025 TIRAGE N° 98 18H00</p> <p>02 07 60 34 26</p>		
	<p>MERCREDI : 14 / 05 / 2025 TIRAGE N° 273 09H00</p> <p>64 70 58 28 08 06 14 49 24 39</p>	<p>MERCREDI : 14 / 05 / 2025 TIRAGE N° 1791 13H00</p> <p>43 36 48 75 29</p>	<p>MERCREDI : 14 / 05 / 2025 TIRAGE N° 98 18H00</p> <p>39 60 62 84 73</p>		
	<p>JEUDI : 15 / 05 / 2025 TIRAGE N° 274 09H00</p> <p>38 16 77 56 55 32 81 34 09 57</p>	<p>JEUDI : 15 / 05 / 2025 TIRAGE N° 98 13H00</p> <p>87 73 19 42 83</p>	<p>JEUDI : 15 / 05 / 2025 TIRAGE N° 98 18H00</p> <p>89 29 19 65 59</p>		
<p>GROS LOTS DU TIRAGE N°98 DE LOTO SUPER DU 15 MAI 2025</p> <p>@ LOMÉ # Point de vente 50544 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA # Point de vente 70529 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA @ KOUGNOHOU # Point de vente 20527 * Un (01) gros lot de 1.025.000 FCFA @ DAPAONG # Point de vente 10160 * Un (01) gros lot de 1.000.000 FCFA</p>	<p>GROS LOTS DU TIRAGE N°98 DE LOTO PRESTIGE DU 14 MAI 2025</p> <p>@ LOMÉ # Point de vente 70321 * Un (01) gros lot de 1.488.500 FCFA # Point de vente 50239 * Un (01) gros lot de 1.275.000 FCFA # Point de vente 30128 * Un (01) gros lot de 1.150.000 FCFA</p>	<p>GROS LOTS DU TIRAGE N°274 DE LOTO MATINAL DU 15 MAI 2025</p> <p>@ LOMÉ # Point de vente 30049 * Un (01) super gros lot de 2.760.000 FCFA # Point de vente 90051 * Un (01) gros lot de 1.250.000 FCFA</p>	<p>GROS LOTS DU TIRAGE N°98 DE LOTO BOOM DU 13 MAI 2025</p> <p>@ LOMÉ # Point de vente 60133 * Un (01) gros lot de 1.500.000 FCFA</p>	<p>GROS LOTS DU TIRAGE N°98 DE LOTO CASH DU 13 MAI 2025</p> <p>@ LOMÉ # Point de vente 50301 * Un (01) gros lot de 1.500.000 FCFA # Point de vente 60233 et 90081 * Deux (02) gros lots de 1.000.000 FCFA</p>	



**Yas**

# Mégas Kozoooh

Pour en faire plus et avoir la possibilité de gagner 200% de bonus et des smartphones

250F  
**250Mo**

+100F  
**375Mo**

1 jour  
**\*909\*250#**

5G 4G+ Yas Togo N°1 QoS ARCEP 2<sup>e</sup> Semestre 2024

yas.tg #Alèz

vooboo